PRÉCONISATIONS D'UTILISATION DU LOGO

Agence Régionale de Santé

INTRODUCTION

Logo ARS
Ce document contient les principes d'application du logo ARS. Plusieurs cas de figures seront traités : papeterie, éditions, signalétique, powerpoint et internet. Le logo pourra subir des changements d'échelle mais l'approche de groupe et la graisse des caractères ne doivent pas être modifiées. Le logo doit toujours être appliqué avec les couleurs spécifiées.

SOMMAIRE

03. LOGO ARS
04. TAILLE DU LOGO ARS
07. LOGO ARS ET TERRITOIRE GRAPHIQUE
08. LOGO ARS VERSION NOIR ET BLANC
09. CODES COULEURS
10. UTILISATION DU LOGO ARS SUR FOND CLAIR
11. UTILISATION DU LOGO ARS SUR FOND FONCÉ
12. POLICES DE CARACTÈRE
13. INTERDITS
14. COURRIER
15. CARTES DE CORRESPONDANCE ET DE VISITE
16. COMMUNIQUÉ DE PRESSE
17. DIAPORAMA POWERPOINT
18. ÉDITION
20. KAKÉMONO
21. SIGNALÉTIQUE
22. LES FICHIERS À DISPOSITION

LOGO ARS

Organisation

Principe
De façon générale, le logo sera toujours associé au nom de la région concernée ou au conseil national de pilotage, sauf dans des cas particuliers tels le site internet ou tout autre document de communication propre à l'ensemble des régions.

Version 1

Nom de la région ou conseil national de pilotage
Trade Gothic Condensed No. 18

Version 2

TAILLE DU LOGO ARS

Zone de protection

Construction
La zone de protection se définit par rapport à la largeur du « r » et devra être appliquée autour du logo afin de ne pas altérer la lisibilité de celui-ci quelque soit la taille du support utilisé.

Nom de la région ou
conseil national de pilotage
Trade Gothic Condensed No. 18

TAILLE DU LOGO ARS

Adaptation de la taille du logo

Voici quelques exemples pour calculer la taille du logo sur différents supports.
L'espace déterminé pour le logo comprend la zone de protection de celui-ci.

Application Version 1
Pour un support supérieur ou égal au format A4 portrait, la taille du logo représentera 1/5 de la largeur.
Pour un support inférieur, la taille du logo représentera 1/4 de la largeur.

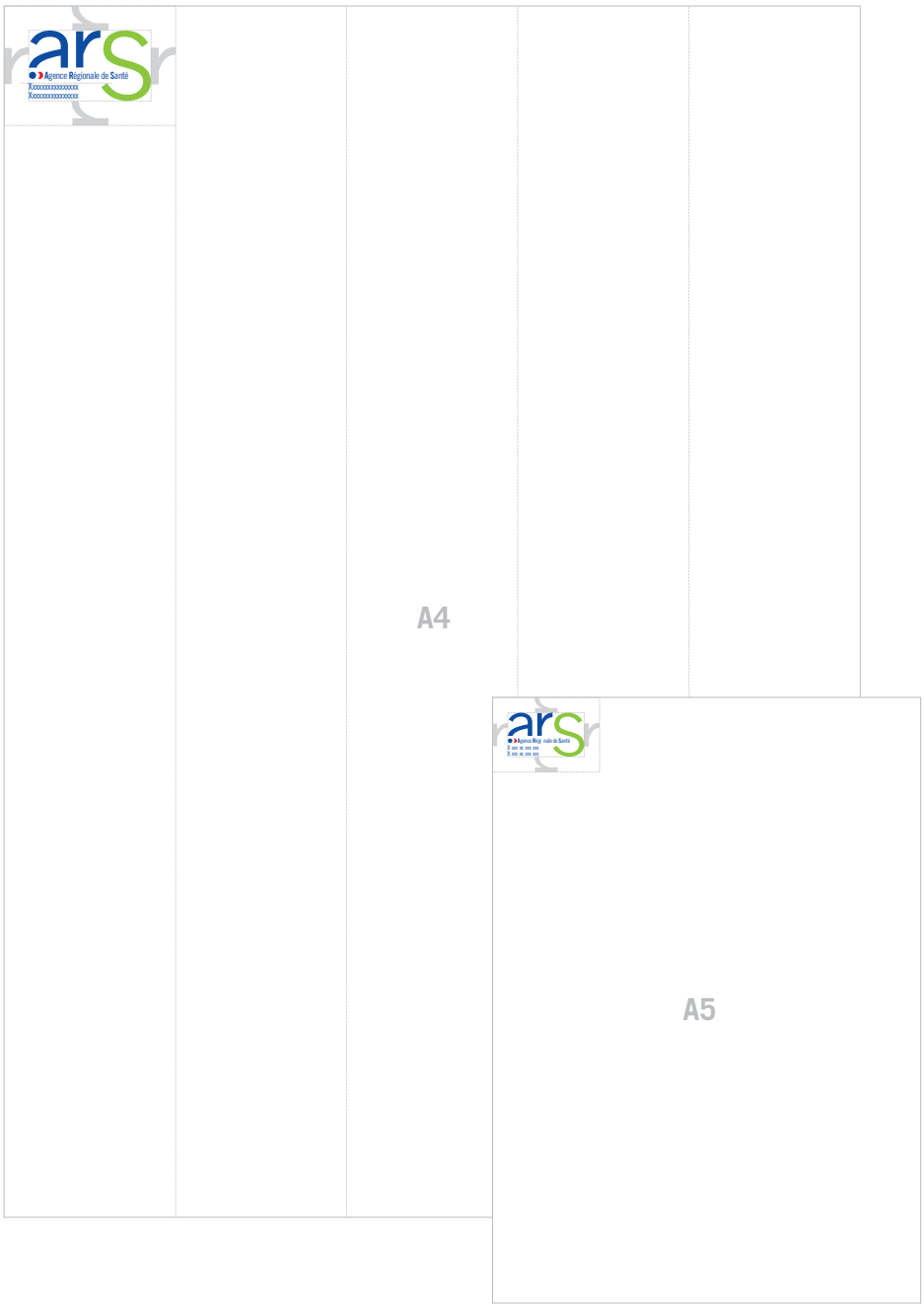

Application Version 2
Pour un support supérieur ou égal au format A4 paysage, la taille du logo représentera 1/6 de la largeur.

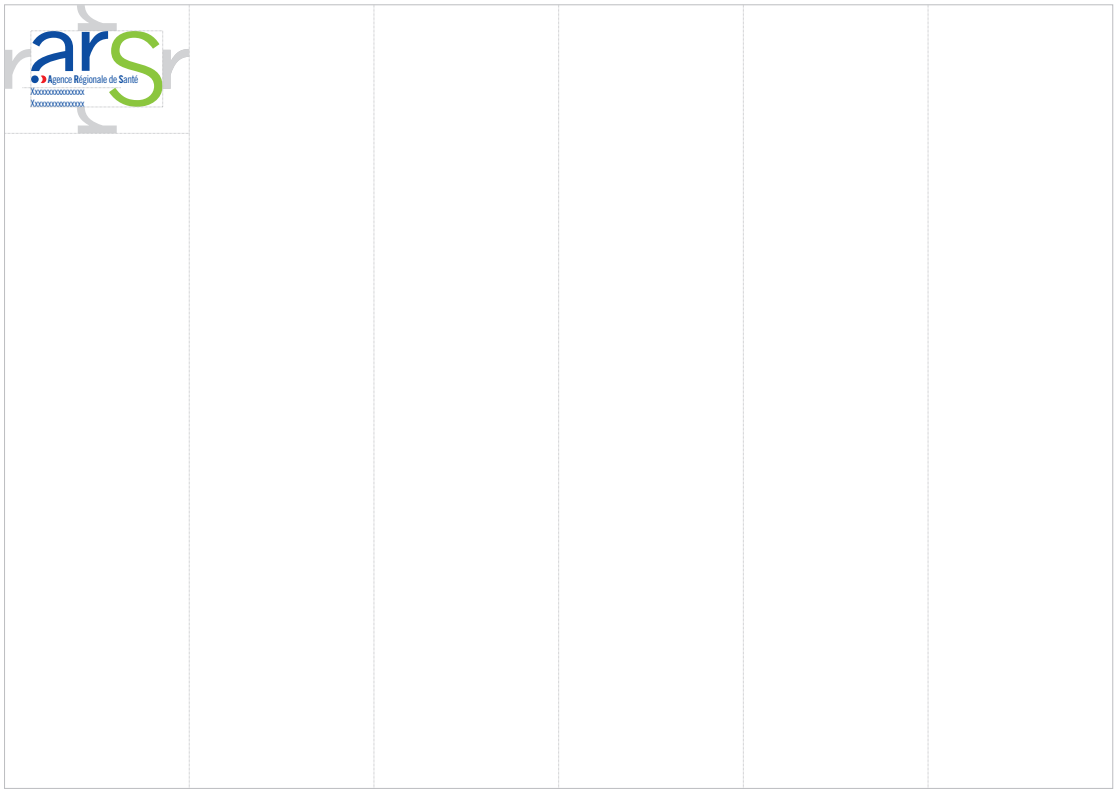

Application Version 3
Pour un kakémono, la taille du logo représentera 1/3 de la largeur.

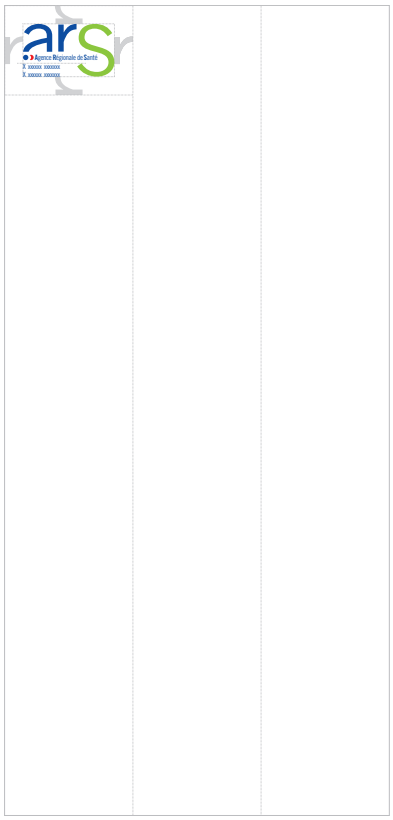

LOGO ARS ET TERRITOIRE GRAPHIQUE

Zone de protection du logo et territoire graphique

Principe
Le logo ARS peut être accompagné d'un territoire graphique en fonction des supports.

Lorsque le territoire graphique est positionné à côté du logo ARS

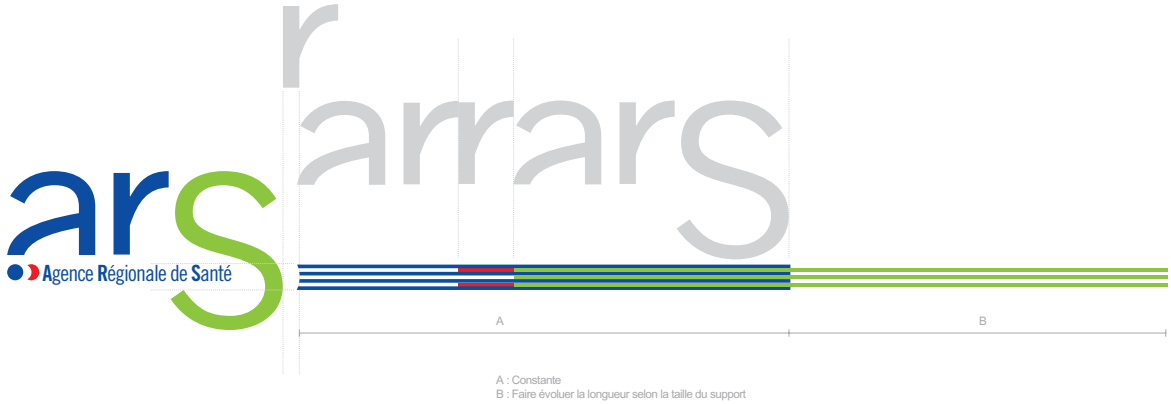

Lorsque le territoire graphique est positionné au-dessus ou en-dessous du logo ARS

LOGO ARS VERSION NOIR ET BLANC

Application sur fonds

Principe
Applications du logo noir et blanc.
On s'appliquera à toujours utiliser le logo sur un fond uni afin de ne pas altérer sa lisibilité.

Application Version 1
Sur fond noir

Application Version 2
Sur fond blanc

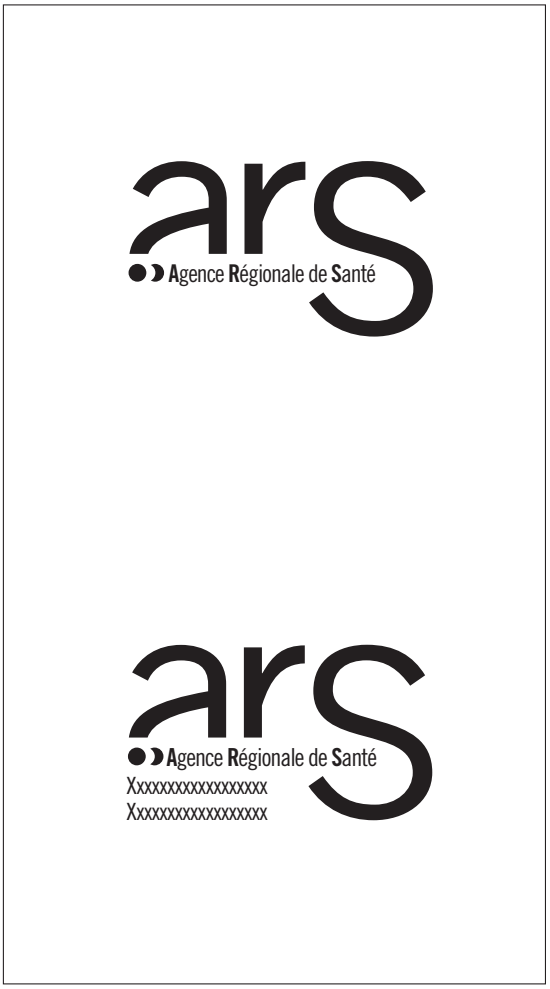

CODES COULEURS

Principe chromatique

Principe
Cette palette s'utilisera en application sur les divers supports de communication en respectant les valeurs données ci-dessous.

Valeurs en quadrichromie

C : 100 **M** : 80 **J** : 00 **N** : 00	**C** : 00 **M** : 100 **J** : 100 **N** : 00	**C** : 50 **M** : 00 **J** : 100 **N** : 00

Valeurs en ton direct

PANTONE Reflex blue	**PANTONE** Red 032	**PANTONE** 376C

Valeurs hexadécimales (utilisation web)

# 002395	**#** ED2939	**#** 7AB800

UTILISATION DU LOGO ARS SUR FOND CLAIR

Application sur fond clair

Principe
On s'appliquera à toujours utiliser le logo sur un fond uni blanc ou clair (≤ 20 %) afin de ne pas altérer sa lisibilité.

Valeurs en quadrichromie

C : 100 **M** : 80 **J** : 00 **N** : 00	**C** : 00 **M** : 100 **J** : 100 **N** : 00	**C** : 50 **M** : 00 **J** : 100 **N** : 00

Fond descendu à 20 %

UTILISATION DU LOGO ARS SUR FOND FONCÉ

Application sur fond foncé

Principe
Lorsque le fond est trop foncé ou perturbé on inscrira le logo dans un cartouche blanc afin de ne pas altérer sa lisibilité.
La zone du cartouche blanc se définit par rapport à la largeur du « 1/2 r » et devra être appliquée autour du logo.

POLICES DE CARACTÈRE

Typographie principale

La typographie principale des ARS est la Trade Gothic Condensed.
Cette typographie doit également être utilisée pour la composition des projets d'édition, de préférence pour les titres, les chapeaux et les « baselines ».

Trade Gothic Condensed No. 18
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

Trade Gothic Bold Condensed No. 20
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

Typographie secondaire

Une typographie secondaire est proposée pour les textes courants dans le cadre de projets d'édition : Trade Gothic.

Trade Gothic Light
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

Trade Gothic Bold Bold
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

Typographie bureautique

Une typographie bureautique est recommandée pour les documents administratifs : Arial.

Arial
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

Arial Gras
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,;()!?é»èà

INTERDITS

Exemples

Pour garder une cohérence et une bonne lisibilité du logo ARS, il est important de respecter les points vus précédemment.
Voici une série d'exemples à ne pas faire.

Le logo ne pourra être déformé que de façon homothétique.

Les valeurs qui constituent le logo ne pourront être descendues.

Les éléments qui constituent le logo ne devront pas être déplacés.

Les couleurs qui constituent le logo ne pourront être modifiées.

L'ensemble des éléments qui constituent la typographie ne pourra être remplacé par une autre police de caractère.

Aucun effet ne pourra être affecté au logo.

COURRIER

Le logo ARS vient se placer en haut à gauche de la page en respectant les indications de placement ci-dessous.

Arial Bold - corps 8 pt

Arial Regular - corps 8 pt, interlignage 9,5 pt

Hauteur zone texte - 155 mm

Arial Regular - corps 8 pt, interlignage 9,5 pt

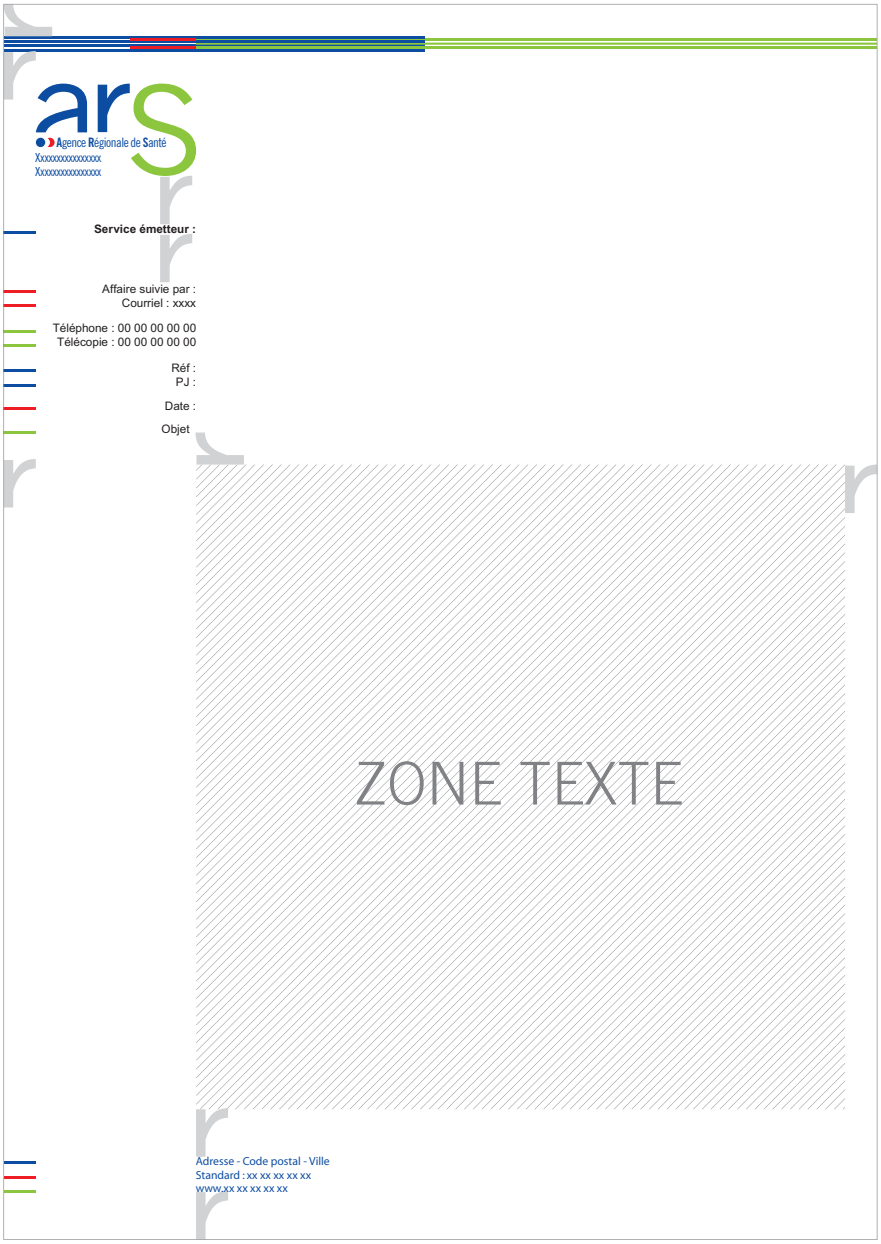

CARTES DE CORRESPONDANCE ET DE VISITE

Le logo ARS vient se placer en haut à gauche de la page en respectant les indications de placement ci-dessous.

> Format 210 x 100 mm

Arial Bold - corps 8 pt

Arial Regular - corps 7,5 pt
- interlignage 9 pt

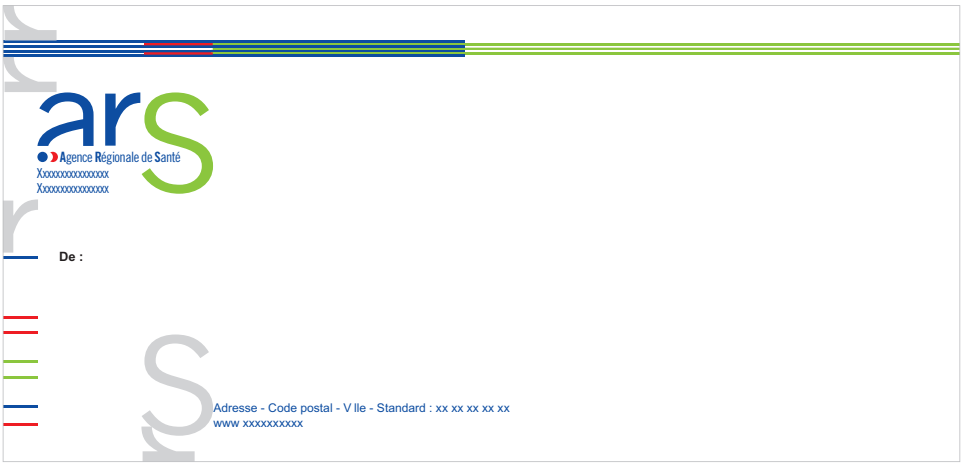

> Format 95 x 55 mm

Arial Regular - corps 10 pt

Arial Regular - corps 7 pt

Arial Regular - corps 6 pt, interlignage 8 pt

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le logo ARS vient se placer en haut à gauche de la page en respectant les indications de placement ci-dessous.

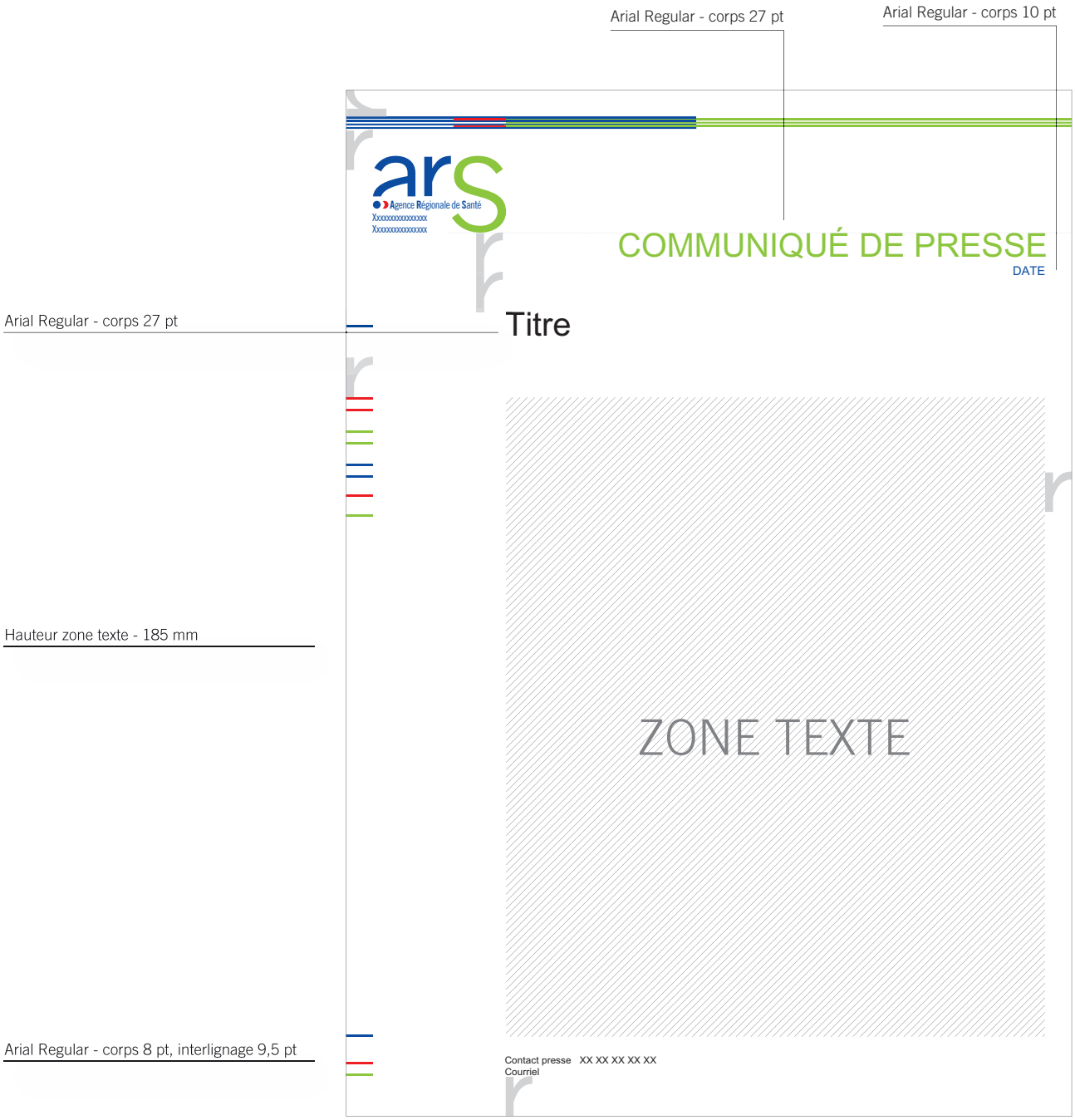

DIAPORAMA POWERPOINT

Masque du titre

Arial Regular - corps 29 pt

Arial Regular - corps 17 pt

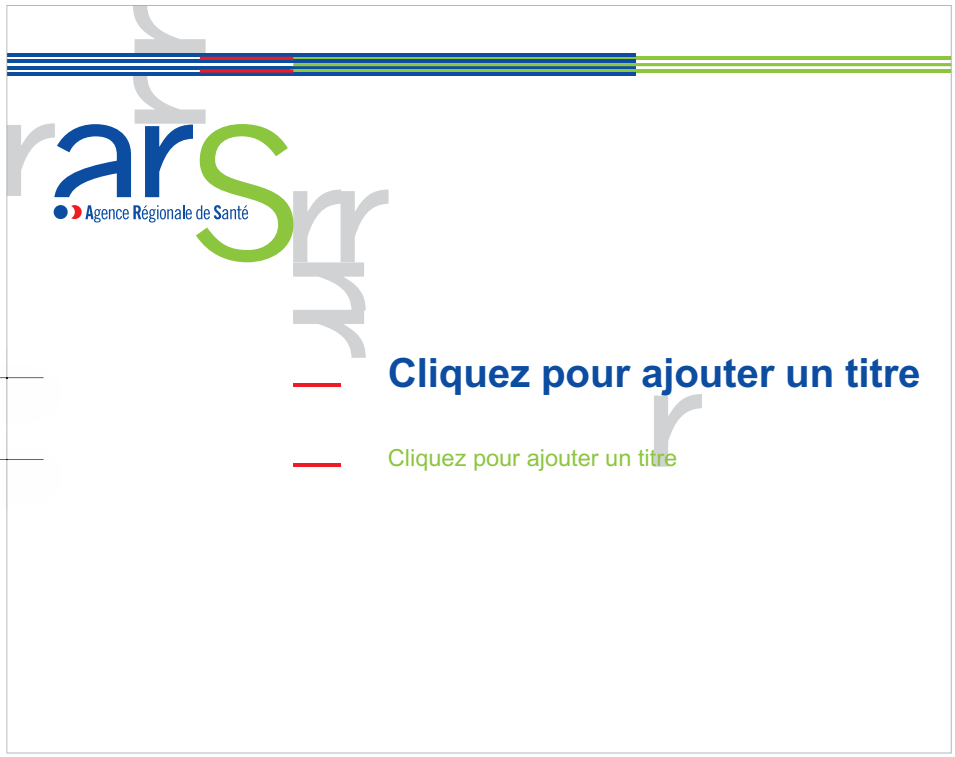

Masque de diapositive

Arial Bold - corps 29 pt

Arial Regular - corps 17 pt

Arial Regular - corps 15 pt

Arial Regular - corps 12 pt

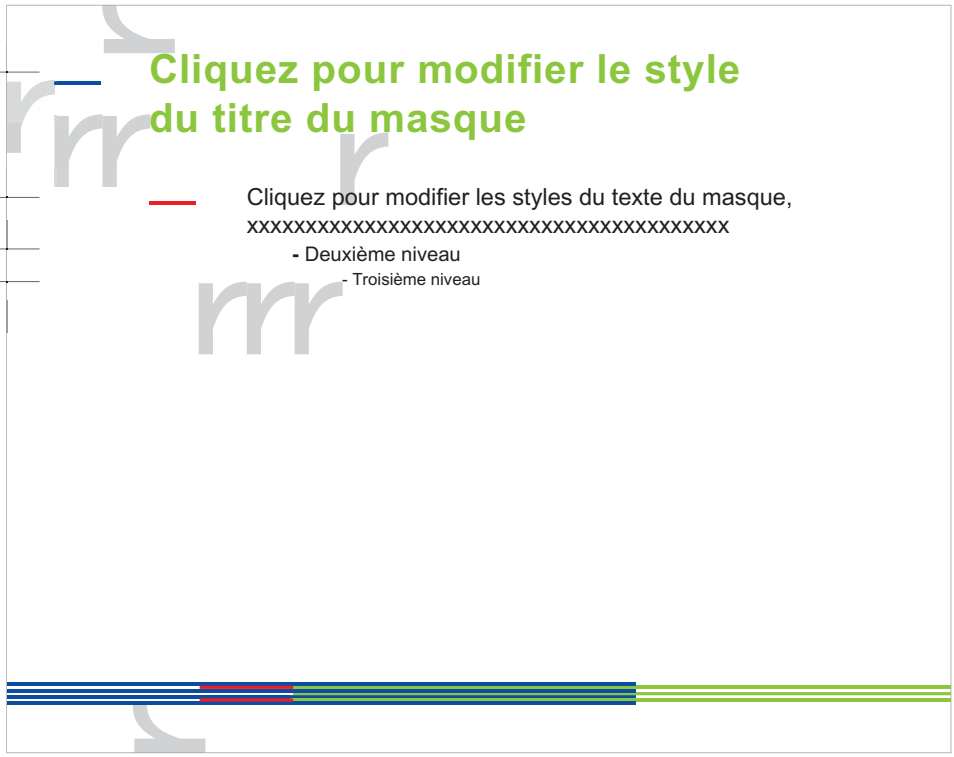

ÉDITION

Exemple

Le logo ARS se place en bas à droite de la page en respectant les indications de placement ci-dessous.
Ceci vaut pour tout format et tout type de support de communication en recto (exemples : cartables, objets de communication, …).
La taille de l'image de couverture des différents supports d'édition est de format carré et de blanc tournant « r ».
Elle se définit de la manière suivante : image = largeur - 2r
Le territoire graphique recouvre sur 5 mm le bas de l'image.
En cas de partenariat, une zone d'intégration des logos est prévue à cet effet.

> Format 210 x 297 mm

Recto

Verso

Exemple

> Format 100 x 210 mm

Recto

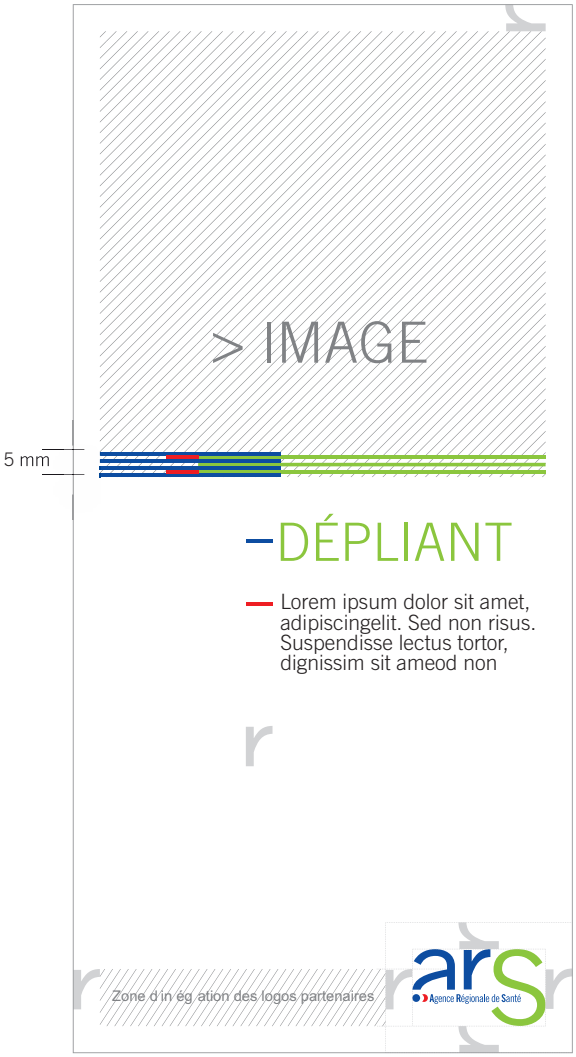

Verso

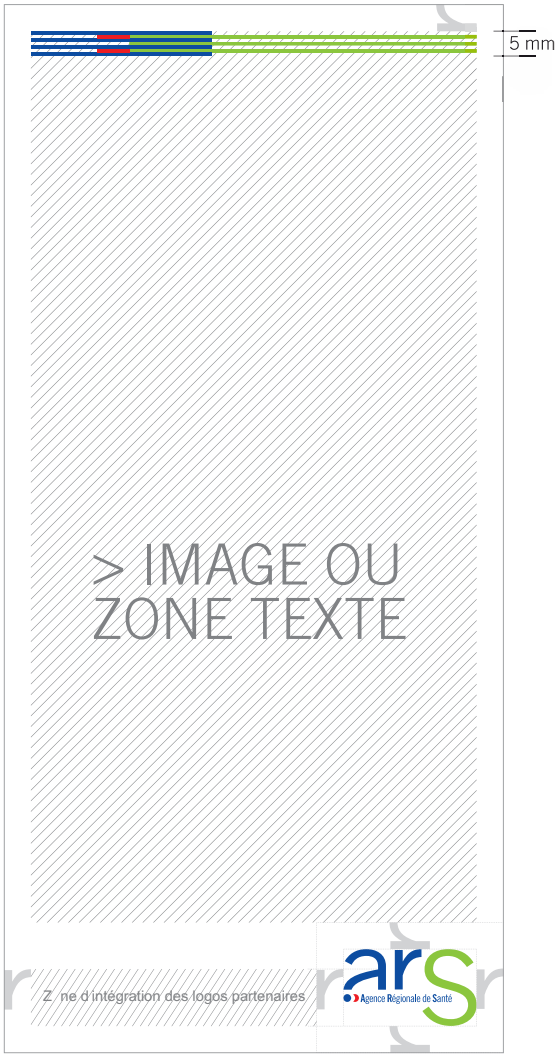

KAKÉMONO

Exemple

Le logo ARS viendra se placer en haut à gauche du support en respectant les zones de protection.

> Format 85 x 200 mm

Application Version 1

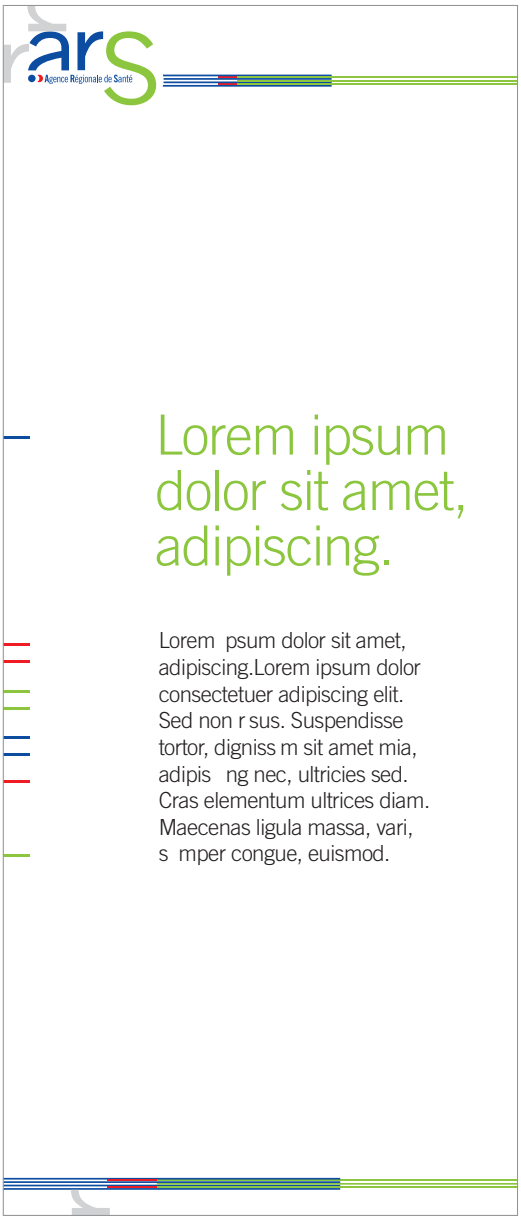

Application Version 2
Avec logo(s) partenaire(s)

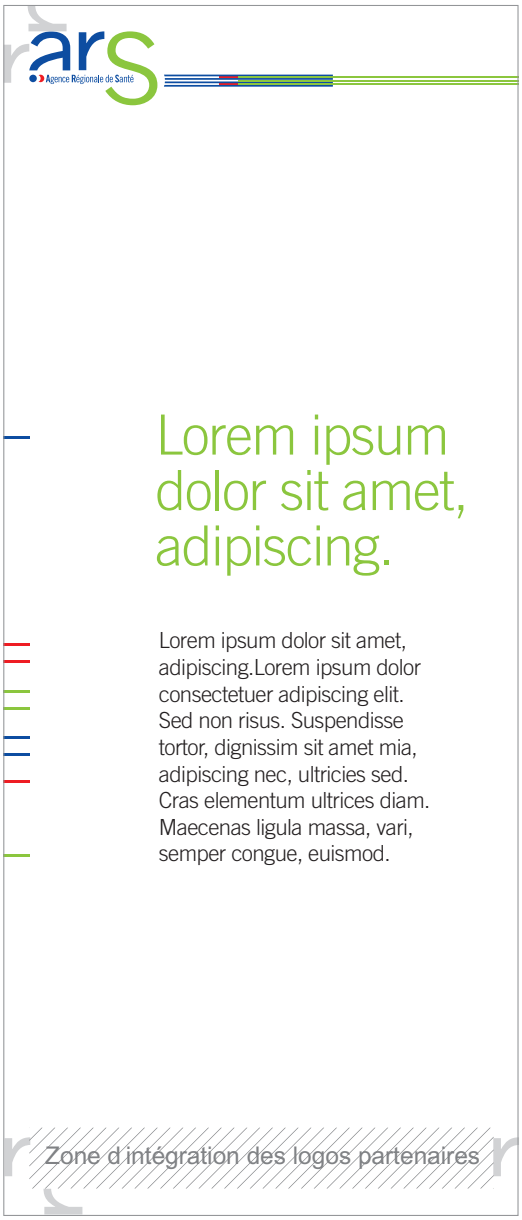

SIGNALÉTIQUE

Exemples

Le logo ARS viendra se placer en haut à gauche du support en respectant les zones de protection.

> Format 85 x 200 mm

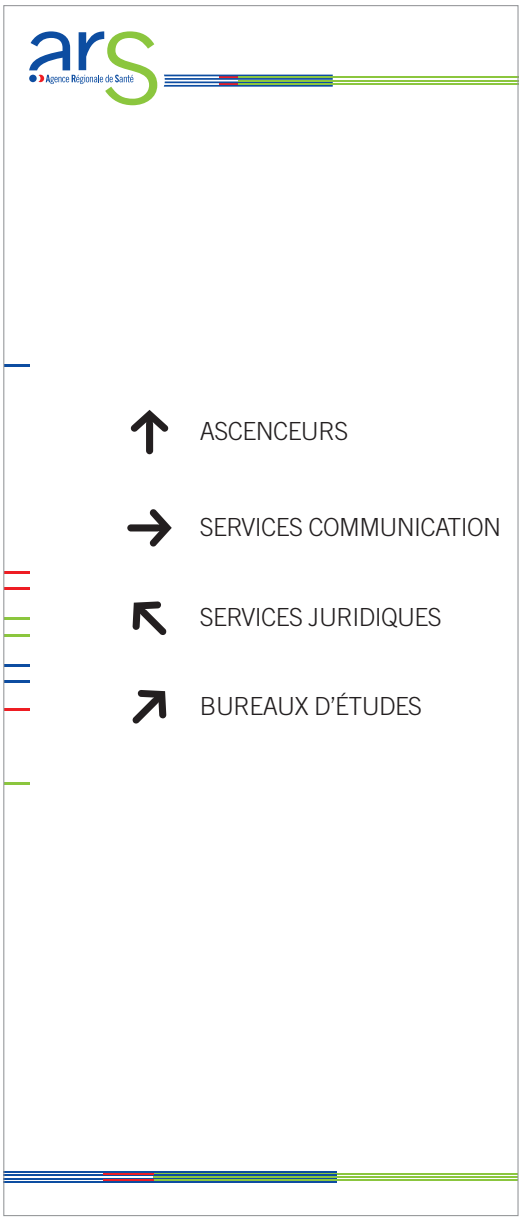

LES FICHIERS À DISPOSITION

Les fichiers sont organisés par produits finis (exemple : papeterie/lettre) en basse définition (pour l'usage bureautique) et en haute définition (pour les graphistes et les imprimeurs).

Pour l'usage bureautique

Ces fichiers sont exclusivement utilisables pour :
- l'affichage écran ;
- l'insertion dans les logiciels word, excel, powerpoint ;
- l'internet/intranet.

Les extensions de fichiers pour cet usage sont :
«.jpg», «.doc» et «.ppt».

Attention
Ils sont **imprimables par les imprimantes** mais pas par les imprimeurs.

Pour les graphistes et les imprimeurs

Ces fichiers sont composés avec le logiciel Illustrator CS3.
Ce sont des fichiers vectoriels. Comme tous les fichiers vectoriels, ils pourront subir agrandissement ou rétrécissement sans que leur qualité en soit altérée.
Deux extensions de fichiers sont proposées :
- «.eps» correspond à des fichiers prêts à l'emploi (pour les éditions) ;
- «.ai» sont des fichiers pouvant être personnalisés.

Attention
Seul un logiciel comme Illustrator permet la personnalisation.
Ces fichiers ne sont pas non plus visualisables sans logiciels de PAO (Photoshop, Indesign, Xpress...), aussi un fichier pour l'affichage écran est-il prévu à cet effet (voir «Pour l'usage bureautique»).